



COMMUNIQUÉ

Le CAP cherche un compromis durable face à la grève illimitée de son personnel syndiqué

Ottawa, le 15 novembre 2023 – En cette période de grève qui affecte notre organisation, Le CAP souhaite apporter des éclaircissements sur la situation des négociations avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO).

Le CAP, issu de l'intégration volontaire entre la Maison Fraternité et le Centre Psychosocial, est résolument engagé dans sa mission de servir la communauté francophone avec dévouement. Depuis sa création en 2020, l'organisme fait face à des défis organisationnels et financiers sans précédent. Malgré ces défis, Le CAP a procédé à l'harmonisation des salaires des employés pour mieux refléter leur dévouement et leurs compétences, s'assurant ainsi qu'ils correspondent aux normes établies dans le secteur communautaire.

En plus de ces investissements dans sa main-d'œuvre, les négociations pour une première convention collective sont en cours depuis début 2022. Il s'agit d'un travail d'envergure qui vise à harmoniser deux conventions collectives et ainsi assurer l'équité des conditions de travail à travers l'organisation. En juin 2023, Le CAP a présenté, à la demande de l'AEFO, sa « meilleure offre », celle-ci a été conçue pour être à la fois équitable et adaptée au contexte actuel, visant à prévenir la grève et à minimiser son impact sur notre clientèle et nos employés. Cette offre complète l'intégration, avec l'arrimage des conditions d'emploi et des avantages sociaux pour l'ensemble de nos employés.

« Notre objectif a toujours été de parvenir à un accord qui soit juste et viable, mais les demandes actuelles de l'AEFO dépassent largement nos capacités financières... Accepter ces demandes sans financement additionnel adéquat serait irresponsable et conduirait à une diminution significative de nos services et inévitablement, à des pertes d'emplois pour notre personnel - une situation que nous nous efforçons d'éviter à tout prix », affirme Rachel Gouin, directrice du CAP.

Le CAP réexamine de près l'offre actuelle pour déterminer les ajustements possibles, afin de répondre au mieux aux besoins de ses employés et ainsi mettre fin à la grève. L'objectif est la reprise du travail par le personnel et la restauration complète des services essentiels pour la communauté.

« Dans notre recherche à trouver un équilibre pour préserver nos services aux francophones et valoriser notre personnel, nous sommes confrontés à des choix difficiles. Notre démarche est guidée par une responsabilité morale, sociale et financière » déclare Denis Beaudry, président du conseil d'administration du CAP.

Le CAP est conscient de l'impact de ces négociations sur les membres de son personnel et sur les services essentiels qu'il fournit. « Nous sommes déterminés à explorer toutes les options possibles pour résoudre cette grève et reprendre le travail, pour le bien de notre personnel et celui de la communauté », conclut madame Gouin.

Personne-ressource :

Hanane Abdelmadjid, Directrice des communications et relations publiques
habelmadjid@centrelecap.ca - 613-789-2240 poste 206

CENTRELECAP.CA